

**Monsieur le président,  
Sa Majesté le Roi,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi d'abord d'exprimer mes vifs remerciements à Sa Majesté le Roi Mohammed VI qui nous fait l'honneur de nous accueillir dans cette magnifique ville de Marrakech. Et toute notre gratitude au peuple et au gouvernement marocain pour l'organisation réussie de ce grand évènement et pour la chaleureuse hospitalité.

J'adresse toutes mes félicitations au ministre des Affaires étrangères et de la coopération du Maroc, M. Salaheddine Mezouar, pour son élection à la présidence de la Cop22.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer le soutien du Congo à Mme la ministre Ségolène Royale, présidente de la COP21 pour son engagement en faveur du projet relatif à « l'initiative africaine sur les énergies renouvelables ». L'intérêt de cette initiative pour le sujet qui nous réunit ce jour est indéniable.

A monsieur Ban-Ki-moon qui a été l'un des ressorts de la réussite du processus des négociations du nouveau régime climatique mondial.

J'adresse mes bons vœux au moment où son mandat arrive à son terme.

L'année dernière, nous avons posé des actes de haute portée politique en adoptant le programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'accord de Paris sur le climat. Ces deux précieux instruments qui figurent « l'avenir que nous voulons bâtir pour nous-mêmes et pour les générations futures consacrent une vision porteuse des valeurs intrinsèques de la culture africaine de solidarité, de partage et de communion avec la nature. C'est pourquoi je fonde l'espoir de voir les assises de la COP22 qui se tiennent en terre africaine nous offrir les prémices de la matérialisation des engagements que nous avons scellés à Paris et à New-York.

Nous l'avons tous affirmé et souligné, la COP21 de Paris a été la COP de l'engagement. La COP22 de Marrakech doit être celle de l'action, autrement dit celle de la mise en œuvre de l'accord de Paris. En définitive, il nous faudrait mettre en place de mécanisme et de modalité efficaces d'action au financement, notamment pour des actions d'atténuation et d'adaptation, de renforcement des capacités, de développement et de transfert des technologies. Mais la mise en place de ces mécanismes ne devrait pas éluder les attentes liées à la facilitation des mécanismes de financement ni les promesses faites dans le cadre du Fonds vert pour le climat.

## **Monsieur le président,**

Bien que pays à très faible émission de gaz à effet de serre, responsable du réchauffement climatique, le Congo continue d'investir des considérables efforts pour contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique. C'est fort de cet engagement que j'annonce la création d'un Fonds bleu pour le Bassin du Congo dont l'objectif est de renforcer le développement économique durable de cet espace géographique qui contribue de manière significative au maintien des équilibres géo-écologiques de la planète. Ce mécanisme pour lequel je sollicite votre soutien et l'adhésion de tous permettra d'appuyer la mise en œuvre des micros projets et des projets structurants d'hydro-électricité, d'irrigation des terres cultivables, des traitements des eaux usées, de récupération et traitement des déchets solides déversés dans les océans, cours et plans d'eaux et la réalisation de nombreuses autres initiatives concourant à promouvoir le développement propre de nos pays.

La nécessité d'un développement économique pour la satisfaction des besoins de nos populations ne serait inscrite que dans la perspective de la gestion durable de nos ressources, particulièrement des eaux et forêts vu leur rôle d'atténuation des effets liés au changement climatique.

Le Congo est convaincu qu'une fois les mécanismes de l'accord de Paris sur le climat clairement définis, les moyens mobilisés, il nous sera permis d'espérer changer le cours des événements en faveur d'une planète où l'environnement sera mieux préservé et où il fera mieux vivre.

**Je vous remercie**